

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LE GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 1 février 2021 en visioconférence à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Nil Longpré  
Siège #2 - Nicole Charette  
Siège #3 - Marie-Claire Thivierge  
Siège #4 - Catherine Demange  
Siège #5 - Sarah Carrier  
Siège #6 - France Dodier

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**2021-02-018**

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,  
ET résolu unanimement:

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

**QU'**un enregistrement audio de cette séance soit disponible sur le site web de la municipalité de Piopolis.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2021-02-019**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

7.6 Résolution relative aux services bancaires - Banque Royale du Canada

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Séance ordinaire du 11 janvier 2021**

**4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

**4.2 - Rapport du maire**

**4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de janvier**

**5 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

**6 - CORRESPONDANCE**

**6.1 - Bordereau des correspondances**

**7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**7.1 - Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 317 600 \$ qui sera réalisé le 8 février 2021**

**7.2 - Émission de billets - refinancement du règlement d'emprunt numéro 2008-12**

**7.3 - Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2019-2023)**

**7.4 - Proclamation des journées de la persévérance scolaire**

**7.5 - Demande de commandite - Gala Méritas**

**7.6 - Résolution relative aux services bancaires - Banque Royale du Canada**

**8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1 - Schéma de couverture de risques incendie - Plan de mise en œuvre pour l'année 8**

**9 - TRANSPORT**

**9.1 - Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge (240V) pour véhicules électriques**

**10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**12.1 - Fleurons du Québec**

**12.2 - Contribution à la Route des Sommets**

**12.3 - Cœur villageois de Piopolis**

**13 - LOISIRS-CULTURE**

**14 - FINANCES**

**14.1 - Comptes à payer**

**14.2 - Dépenses récurrentes**

**15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**

**16 - VARIA**

**17 - RAPPORT DES COMITÉS**

**18 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

-

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2021-02-020**

**3.1 - Séance ordinaire du 11 janvier 2021**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**QUE** le procès-verbal du 11 janvier 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

##### **4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

Subvention patinoire de 3610 \$ du Conseil des Sports et Loisirs de l'Estrie  
Demande déposée au programme Emplois d'été du Canada 2021

##### **4.2 - Rapport du maire**

Inscrire contenu ici

##### **4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de janvier**

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés  
au Conseil des maires du 20 janvier dernier.

#### **5 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

Aucune question.

#### **6 - CORRESPONDANCE**

##### **6.1 - Bordereau des correspondances**

Aucune correspondance n'a été reçue au cours du mois de janvier 2021.

#### **7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2021-02-021

##### **7.1 - Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 317 600 \$ qui sera réalisé le 8 février 2021**

**ATTENDU QUE**, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le  
montant indiqué, la Municipalité de Piopolis souhaite emprunter par billets pour  
un montant total de 317 600 \$ qui sera réalisé le 8 février 2021, réparti comme  
suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2008-12	317 600 \$

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

**ATTENDU QUE**, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes  
et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et  
pour le règlement d'emprunt numéro 2008-12, la Municipalité de Piopolis  
souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé  
à ces règlements;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**QUE** le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 8 février 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 8 février et le 8 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	18 600 \$	
2023.	19 000 \$	
2024.	19 300 \$	
2025.	19 700 \$	
2026.	20 000 \$	(à payer en 2026)
2026.	221 000 \$	(à renouveler)

**QUE**, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2008-12 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 8 février 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-02-022

**7.2 Émission de billets - refinancement du règlement d'emprunt numéro  
- 2008-12**

**Soumissions pour l'émission de billets**

Date d'ouverture :	1 <sup>er</sup> février 2021	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	8 février 2021
Montant :	317 600 \$		

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 8 février 2021, au montant de 317 600 \$;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**1 - BANQUE ROYALE DU CANADA**

18 600 \$ 1,42000 % 2022

19 000 \$ 1,42000 % 2023

19 300 \$ 1,42000 % 2024

19 700 \$ 1,42000 % 2025

241 000 \$ 1,42000 % 2026

**Prix : 100,00000 Coût réel : 1,42000 %**

## **2 - CAISSE DESJARDINS DE LAC - MEGANTIC - LE GRANIT**

18 600 \$ 1,44000 % 2022

19 000 \$ 1,44000 % 2023

19 300 \$ 1,44000 % 2024

19 700 \$ 1,44000 % 2025

241 000 \$ 1,44000 % 2026

**Prix : 100,00000 Coût réel : 1,44000 %**

## **3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

18 600 \$ 0,70000 % 2022

19 000 \$ 0,80000 % 2023

19 300 \$ 0,95000 % 2024

19 700 \$ 1,15000 % 2025

241 000 \$ 1,30000 % 2026

**Prix : 98,08600 Coût réel : 1,70902 %**

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,  
ET résolu,

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Piopolis accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 8 février 2021 au montant de 317 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2008-12. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-02-023

## **7.3 - Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2019-2023)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Piopolis a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu :

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 02 ci-jointe reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-026**      **7.6 - Résolution relative aux services bancaires - Banque Royale du Canada**

Emmanuelle fait la lecture de la résolution

Il est proposé par Nil Longpré,  
Appuyé par Catherine Demange,  
Et résolu,

## **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2021-02-027**      **8.1 - Schéma de couverture de risques incendie - Plan de mise en œuvre pour l'année 8**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques incendie doivent adopter, par résolution, et transmettre au ministre, dans les trois (3) mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice

précédent;

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Piopolis a pris connaissance du rapport, préparé par le directeur incendie de la municipalité, du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 8 du Schéma de couverture de risques incendie;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**QUE** le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le rapport du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 8 préparé par le service incendie de la Municipalité à l'égard du Schéma de couverture de risques incendie, et ce, pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9 - TRANSPORT

### 10 - HYGIÈNE DU MILIEU

### 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

#### 2021-02-029 12.1 - Fleurons du Québec

**ATTENDU** les nombreuses initiatives des dernières années pour fleurir notre municipalité ;

**ATTENDU QUE** le montant à payer pour l'adhésion aux Fleurons du Québec peut être utilisé pour supporter de nouvelle initiative de fleurissement.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**QUE** la municipalité de Piopolis ne renouvelle pas l'adhésion aux Fleurons du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2021-02-031 12.3 - Cœur villageois de Piopolis

**ATTENDU QUE** la certification « Cœurs Villageois » est le résultat d'une démarche de développement dans laquelle la municipalité s'engage afin de livrer une expérience touristique unique en lien avec la communauté locale et son désir d'accueillir des visiteurs ;

**ATTENDU QUE** Cœurs villageois est autant un outil de développement que de promotion.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité renouvelle son partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est concernant le Cœurs Villageois de Piopolis.

**QUE** la Municipalité confie le suivi du plan d'action annuel de Cœur Villageois au Comité de développement local de Piopolis (CDLP).

**13 - LOISIRS-CULTURE**

**14 - FINANCES**

2021-02-032

**14.1 - Comptes à payer**

Il est proposé par la conseillère France Dodier,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Et résolu,

**QUE** les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14.2 - Dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes du mois de janvier 2021 est déposée aux membres du Conseil.

2021-02-033

**15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**

**16 - VARIA**

Aucun sujet à traiter.

**17 - RAPPORT DES COMITÉS**

Conseiller # 1 M. Nil Longpré  
Loisirs et culture (aménagement, urbanisme et développement)  
Comités : Cœur Villageois, Belvédère chemin de Bury, Route des sommets,  
camping municipal

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette  
Mairesse suppléante, santé et bien-être  
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Comité des aînés,  
Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP), Écho de Piopolis, Comité  
Vert

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge  
Santé et bien-être  
Comités : Semaine des bénévoles (souper/paniers), bibliothèque, Comité des  
aînés (sous-comité dîner communautaire), Comité de développement local de  
Piopolis (CDLP), Fleurons du Québec

Conseiller # 4 : Mme Catherine Demange  
Aménagement, urbanisme et développement, Halte des Zouaves  
Comités : Comité culturel de Piopolis, Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 5 : Mme Sarah Carrier  
Loisirs et culture (parc et terrains de jeux), transport.  
Comités : Piopolis fête l'hiver, Noël des enfants, politique familiale municipale

Conseiller # 6 : Mme France Dodier  
Administration générale, sécurité publique, transport  
Comités : Trans-autonomie, semaine des bénévoles.



Maire : M. Peter Manning  
Transport et hygiène du milieu, responsable de l'information, sécurité publique,  
administration générale  
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Belvédère chemin de Bury, Comité  
Vert

#### 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-02-034

#### 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller .....

**QUE** la séance soit levée; il est 00 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Emmanuelle Fredette, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente  
que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil  
de cette assemblée de la susdite municipalité.

\_\_\_\_\_  
Emmanuelle  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Fredette,

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à  
la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)  
du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Peter Manning  
Maire

**Liste des dépenses récurrentes pour le mois de février 2021**

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 131259590RP0001	2 848.81 \$
		<u>2 848.81 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 131259590RP0001	7 522.50 \$
		<u>7 522.50 \$</u>
Bell Mobilité inc.	Cellulaires facturés pour février 2021- Maire	54.00 \$
		<u>54.00 \$</u>
Bell	Internet Halte	70.13 \$
		<u>70.13 \$</u>
Câble-Axion	Internet et téléphone au camping février 2021	53.48 \$
	Internet bureau + ligne ascenseur mars 2021	140.86 \$
	Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle	108.67 \$
	Installation + Internet garage - mars 2021	251.39 \$
		<u>554.40 \$</u>
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois février 2021	172.46 \$
		<u>172.46 \$</u>
EnvironeX eurofins	Échant. 5270193, 5270194 et 5270195 - Eau potable	98.01 \$
	Échant 524183, 5241837,52701196 - Eaux usées	286.87 \$
		<u>384.88 \$</u>
Focus	Frais mensuel du mois de janvier 2021	83.93 \$
	Frais mensuel du mois de déc. 2020	128.77 \$
		<u>212.70 \$</u>
Hydro Québec	Élect. du 2021-01-01 au 2021-01-31- Éclair. Public	241.20 \$
	Électricité du 2021-01-07 au 2021-02-06 Sys. Chauffag	1 674.22 \$
		<u>1 915.42 \$</u>
Lucie Grenier	Entretien de la bibliothèque - février 2021	150.00 \$
		<u>150.00 \$</u>
Harnois Énergies	Mazout livré à Maison culturelle 2021-02-15	385.97 \$
	Diesel livré au garage 2021-02-10	2 017.98 \$
	Diesel livré au garage 2021-02-08	588.09 \$
	Mazout garage -2021-02-08	511.25 \$
	Diesel livré au garage 2021-02-02	1 271.29 \$
	Mazout garage -2021-02-22	612.85 \$
	Diesel livré au garage -2021-02-22	1 330.44 \$
		<u>6 717.87 \$</u>
MRC du Granit	Quote part 2021 1/4	33 491.25 \$
	Vidange de Boues - Hors Circuit (urgence 24h)	427.28 \$
		<u>33 918.53 \$</u>
Primus	Téléphone garage 2020-12-22 au 2021-01-21	55.55 \$
	Téléphone bureau 2020-12-22 au 2021-01-21	148.57 \$
		<u>204.12 \$</u>
Sanitaire Lac-Mégantic	Récupération de rebuts février 2021	226.36 \$
	Récupération de rebuts février 2021	82.51 \$
		<u>308.87 \$</u>
Visa	Achats janvier 2021	659.22 \$
		<u>659.22 \$</u>
<b>Grand total des dépenses récurrentes</b>		<b><u>55 693.91 \$</u></b>

## Liste des comptes à faire approuver pour le mois de février 2021

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
1135	Ameublement Boulet	Réfrigérateur LG Balnc / FADOQ	1 605.05 \$ <u>1 605.05 \$</u>
1128	ANUGO.CA	Profil vituel - Camping janvier 2021 Profil vituel - Camping février 2022	75.00 \$ 75.00 \$ <u>150.00 \$</u>
1222	Atlantis Pompe	Pompe, interrupteur, trousse réservoir - Patinoire	3 366.69 \$ <u>3 366.69 \$</u>
365	Centre des femmes	Contrat Partenariat mars 2021/journée inter des femmes	75.00 \$ <u>75.00 \$</u>
45	Dubé Équipement de Bureau Inc.	Caisse papier, chemise légal, enveloppe	292.41 \$ <u>292.41 \$</u>
981	Entrepot Plancher Design	Peinture ultra intérieur - Édifice municipal Peinture ultra intérieur - Édifice municipal Pinceau 2" Scelleur, rouleaux, pinceau et manche télescopique Panne a peinture	339.18 \$ 474.85 \$ 6.89 \$ 274.09 \$ 17.10 \$ <u>1 112.11 \$</u>
184	Enseignes Bouffard Inc	Picto planche à neige, chien et sentier fermé	113.42 \$ <u>113.42 \$</u>
35	Fédération Québécoise des Municipalités	Honoraires prof. Réfection ponceau rue Vieux moulin Formation Initier le changement Formation parler en public Formation les outils pour bien recruter Formation travail d'équipe	10 505.97 \$ 379.42 \$ 379.42 \$ (293.19) \$ 379.42 \$ <u>11 351.04 \$</u>
1013	Fédération Canadienne des Municipalité	Facturation d'adhésion 2021-2022	230.64 \$ <u>230.64 \$</u>
1019	Imacom Communications	Hébergement site internet février / mensuel	14.88 \$ <u>14.88 \$</u>
66	Infotech	Comptes de taxes 2021 Transport de papeterie annuelle Banque d'heure 14 Transport de papeterie (2ième commande cpte de taxes)	281.69 \$ 38.40 \$ 1 287.72 \$ 26.94 \$ <u>1 634.75 \$</u>
1156	PJB Industries inc	Nez Tenco - Acier (Inter 2020)	151.77 \$ <u>151.77 \$</u>
16	Le Magasin Général	Essence camionnette (17 fév. 2021) Essence camionnette (janv. 2021) Essence camionnette (11 fév 2021) Essence camionnette (01 fév 2021) Essence camionnette (28 janv 2021) Essence camionnette (06 fév 2021) Café - garage	80.19 \$ 89.47 \$ 81.00 \$ 83.50 \$ 92.02 \$ 78.00 \$ 46.00 \$ <u>550.18 \$</u>

1205	Marie-Christine Picard	Lutte myriophylle a épis - janvier	1 060.60 \$
		Lutte myriophylle a épis - février	<u>2 052.21 \$</u>
			3 112.81 \$
1215	Numérique.ca	Ajustement services courriels, intégration documents	<u>412.53 \$</u>
			412.53 \$
48	Phillippe Mercier Inc	Installation prise pour porte de garage + main d'œuvre	<u>883.31 \$</u>
			883.31 \$
534	Polyvalente Montignac	Gala méritas 2021 (Rés # 2021-02-025)	<u>100.00 \$</u>
			100.00 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Bride Ressort - Inter 2020	72.18 \$
		Huile hydraulique - Inventaire	17.06 \$
		Bolt 1/4x2 - petit tracteur	8.63 \$
		Étau 4" - outil	90.89 \$
		Urée - Inter 2020	114.41 \$
		Collets 2-3/4 35/8 - Inter 2020	<u>49.60 \$</u>
			352.77 \$
265	Robert Fillion	Plaque 1/4 en aluminium 18" (sentier)	<u>31.76 \$</u>
			31.76 \$
1069	SDE Granit	Contribution Route des Sommets 2021	<u>570.01 \$</u>
			570.01 \$
1077	Vitrine Virtuelle	Location mensuelle février 2021	<u>114.98 \$</u>
			114.98 \$
1037	Xerox	Copies tirées du 27 déc au 27 janv 2021	<u>63.03 \$</u>
			63.03 \$
1114	Weblex Design Inc	Licence annuelle - Conseil sans papier	<u>2 632.22 \$</u>
			2 632.22 \$
		<b>Grand total des dépenses à faire approuver</b>	<u><b>28 921.36 \$</b></u>

## CORRESPONDANCE REÇUE AU BUREAU MUNICIPAL EN FÉVRIER 2021

Liste déposée à l'assemblée du 01 mars 2021

### COURRIER

#### Chambre de Commerce Région de Mégantic

Nouvelle planification stratégique qui se veut très régionale et proche de leurs membres, nous avons mis en place plusieurs actions et plusieurs autres projets. Notre nom et de notre logo seront annoncées sous peu afin de démontrer notre dynamisme et notre volonté de changer les choses.

#### Festival Saint-Zénon-De-Piopolis

Nous vous remercions pour votre soutien au fonctionnement d'un montant de 1000.00\$ et de votre soutien aux activités spéciales tenues en faveur des enfants du niveau primaire, d'un montant de 345.00\$.